

France-Paris: Kerosene jet type fuels

OJ S 22/2014 31/01/2014

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Défense état major des armées

Postal address: 14 rue Saint-Dominique

Town: Paris Sp 07

Postal code: 75700

Country: France

For the attention of: Mme Pichard Patricia

E-mail: marches.sda1.dcsea@inet.essences.defense.gouv.fr

Telephone: +33 155588089

Fax: +33 155588007

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Address of the buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Electronic submission of tenders and requests to participate: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Additional information can be obtained from:

Official name: Défense état major des armées DCSEA

Postal address: 14 rue Saint-Dominique

Town: Paris Sp 07

Postal code: 75700

For the attention of: Mme Pichard Patricia

E-mail: marches.sda1.dcsea@inet.essences.defense.gouv.fr

Telephone: +33 155588089

Fax: +33 155588007

Internet address: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Defence

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Avitaillement occasionnel 2014.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: France métropole et monde entier

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with several operators

Maximum number Envisaged maximum number of participants to the framework agreement
: 4

Duration of the framework agreement

Duration in years: 4

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Avitaillement occasionnel des aéronefs des clients du service des essences des armées (SEA), sur les territoires ou les plates formes aéronautiques où le s.e.a n'est pas représenté ou n'a pas de marché ou contrat particulier.

II.1.6. CPV code(s)

09131100 Kerosene jet type fuels

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Marché à bons de commande (article 77.1 du CMP) conclu avec plusieurs opérateurs, pour une durée d'un an à compter du 31.7.2014 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. En cas de notification postérieure au 31.7.2014, le marché court à compter de sa date de notification. A l'issue de cette période, le marché peut être reconduit annuellement, de façon tacite, sans que toutefois sa durée totale ne puisse excéder quatre années. Le marché est alloti. Il comprend 2 lots géographiques, sans minimum et sans maximum contractuels.

Lot no 1 : "France Métropole"

Lot no 2 : "Reste du Monde hors métropole".

Conformément à l'article 77.1 du code des marchés publics, le SEA retiendra 4 titulaires par lot en fonction du résultat de l'appel d'offres ouvert. Les lots du marché feront l'objet d'un classement pour le lot no 1 "France Métropole" et un classement pour le lot no 2 "Reste du Monde hors métropole".

A titre indicatif et sans engagement du S.E.A., le montant annuel estimé pour le lot no 1

"France Métropole" est de 8 M euros/ttc et de 16 M euros/ttc pour le lot no 2 "Reste du Monde hors métropole". Ces renseignements qui ne sont pas contractuels, sont destinés à aider les candidats dans l'élaboration de leur offre

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: avitaillement occasionnel des aéronefs des clients du service des essences des armées. Lot "France Métropole"

1) Short description

Lot définit géographiquement, sans mini et sans maxi contractuels

2) CPV code(s)

09131100 Kerosene jet type fuels

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 2

Lot title: avitaillement occasionnel des aéronefs des clients du service des essences des armées. Lot "Reste du Monde hors métropole"

1) Short description

Lot définit géographiquement, sans mini et sans maxi contractuels

2) CPV code(s)

09131100 Kerosene jet type fuels

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune caution ou garantie n'est exigée pour le marché.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires. Le délai global de

paiement est de 30 jours conformément à l'article 98 du code des marchés publics. Le retard de paiement dans les délais indiqués fait courir de plein droit et sans autres formalités au profit du titulaire du marché des intérêts moratoires calculés conformément à l'article 98 du CMP. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points. De plus, le retard de paiement donne lieu, de plein droit et sans autre formalité, au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 EUR. Si, du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de vérification ou à toutes les opérations nécessaires à la liquidation, le délai de paiement est suspendu.

Une avance est accordée au titulaire, sauf stipulation contraire de sa part mentionnée dans l'acte d'engagement. Conformément à l'article 87 du CMP, le montant de l'avance pour chaque commande d'un montant supérieur à 50 000 EUR HT et d'une durée d'exécution supérieure à 2 mois est fixé à 5 % du montant de ladite commande. Elle est payée sans formalité au titulaire dans un délai de 30 jours à compter de la date de notification de la commande dans les conditions prévues par l'article 87 du CMP. Le remboursement de l'avance s'effectue dans les conditions prévues à l'article 88 du CMP. Le montant de l'avance ne peut être affecté par la mise en oeuvre d'une clause de variation de prix. L'Unité monétaire est l'euro

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

le cas échéant, la forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché est le groupement conjoint. Les candidats ne sont pas autorisés à présenter pour le marché ou un de ses lots, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

Nota : Conformément à l'article 45 III du CMP, "Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières", le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché"

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Sélection des candidats à partir de leurs capacités économiques, financières et techniques à effectuer la prestation. Outre les documents demandés ci-après au titre des capacités, l'enveloppe devra contenir : - formulaire Dc1 ou une déclaration de candidature où seront impérativement indiqués le ou les lots pour lesquels la candidature est présentée. Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

- pouvoir ou délégation de pouvoir permettant au signataire d'engager la société.

- mémoire technique exposant les moyens matériels et organisationnels mis en place pour couvrir les besoins exprimés dans le cadre du présent marché.

- identité des sociétés auxquelles le candidat est susceptible d'avoir recours et informations quant à leur expérience dans le domaine.

Nota important : pour fournir les attestations ci-dessus et prévues aux articles 44 et 45 du CMP ainsi qu'à l'article 38 de l'ordonnance no 2005-649 du 06 juin 2005, le candidat peut s'aider de la liste des attestations qui figure dans le formulaire Dc1 relatif à la déclaration du candidat, disponible sur le site www.economie.gouv.fr, dans l'espace des marchés publics, rubrique "Formulaires".

Conformément à l'article 46 du CMP, le marché ne sera attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise dans un délai imparti par le pouvoir adjudicateur les certificats et attestations délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, et les pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 du code du travail.

Pour les candidats établis dans un état autre que la France se conformer aux prescriptions de l'article 46-ii du CMP

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: le candidat fournit une déclaration concernant son chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices pour des prestations correspondant à celles prévues par le marché.

Minimum level(s) of standards possibly required: chiffre d'affaires annuel : 2 000 000 euros/ttc

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

le candidat fournit : - une déclaration relative aux matériels et aux équipements techniques dont il dispose pour l'exécution du marché.

- La liste des principales fournitures analogues exécutées au cours des trois dernières années (volumes délivrés par produit), indiquant les clients, publics ou privés.

Minimum level(s) of standards possibly required:

pour le lot no 1 "France Métropole" : Le candidat devra disposer d'au moins un réseau couvrant plusieurs départements en métropole, dans lesquels l'approvisionnement en carburant pourra s'effectuer à l'aide d'une carte accréditive valable sur l'ensemble du réseau du candidat.

Pour le lot no 2 "Reste du Monde hors métropole" : Le candidat devra disposer d'au moins un réseau couvrant plusieurs points d'avitaillement dans divers pays du monde hors métropole avec possibilité de paiement à l'aide d'une carte accréditive valable sur l'ensemble du réseau du candidat

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Lot no 1 "France Métropole" : critère "prix moyen de facturation". Coefficient de pondération 0,50. Ce critère est étudié à partir du prix moyen unitaire (en euros/hl Ht) offert par les candidats pour le carburéacteur "JET A1" sur les plates-formes sélectionnées par le SEA. Notation relative au prix de mise bord aéronef en euros/hl HT du carburéacteur "JET A1" proposé sur une sélection de plates-formes, attribuée sur 100 points ainsi calculée : (prix unitaire moyen offert par le moins disant X 100) / (Prix unitaire moyen offert par le candidat) le mieux disant obtenant la note de 100. A cette note sur 100 sera ensuite appliqué le coefficient de pondération de 0,50.
2. Lot no 1 "France Métropole" : critère "présence logistique en métropole" (nombre de points d'avitaillements). Coefficient de pondération 0,40. Une note sur 100 points, relative au nombre de points d'avitaillements proposés par le candidat (y compris ceux de ses partenaires), est ainsi calculée : (Nombre de points d'avitaillements proposés par le candidat X 100) / (Nombre de points d'avitaillements offerts par l'offre la plus performante sur ce critère) le mieux disant obtenant la note de 100. A cette note sur 100 sera ensuite appliqué le coefficient de pondération de 0,40.
3. Lot no 1 "France Métropole" : critère "qualité de service" - coefficient de pondération : 0,10. Ce critère est évalué à partir des sous-critères suivants : - Présence ou non d'un interlocuteur dédié 24h/24 (30 points) ; - préavis nécessaire avant mise bord (30 points) ; -existence d'un système de gestion en ligne et fonctionnalités proposées (20 points) ; - durée de validité des cartes (15 points) ; - délai de fourniture des cartes initial ou renouvellement (5 points). Une note est attribuée à chacun des sous-critères, le mieux disant sur chaque sous-critère obtenant le maximum de points. Le cumul des points des sous-critères donne une note sur 100, à laquelle sera ensuite appliqué le coefficient de pondération de 0,10. Le cumul des notes des critères "présence logistique", "prix moyens de facturation" et "qualité de service", donne une note finale sur 100, le classement des candidats s'effectuant sur cette note finale, par ordre décroissant des notes.
4. Lot no 2 "Reste du Monde hors métropole" - Critère "présence logistique" : Coef. de pondération 0,60. Sous critère "pays" : Note sur 50 pts, relative au nbre de pays où le candidat est présent (y compris ceux de ses partenaires), ainsi calculée : (Nbre de pays où le ravitaillement est proposé par le candidat X 50) / (Nbre de pays offerts par l'offre la plus performante sur ce sous-critère) le mieux disant obtenant 50. Sous critère "pts d'avitaillement" : Note sur 50 pts, relative au nbre de pts d'avitaillements proposés par le candidat (y compris ceux de ses partenaires), ainsi calculée : (Nbre de pts d'avitaillements proposés par le candidat X 50) / (Nbre de pts d'avitaillements offerts par l'offre la plus performante sur ce sous-critère) le mieux disant obtenant 50. Une note attribuée à chacun des sous-critères, le mieux disant sur chaque sous-critère obtenant le maxi de pts. Le cumul des pts des sous-critères donne une note sur 100, avec application du coef de pondération de 0,60.
5. Lot no 2 "Reste du Monde hors métropole" Critère "prix moyen de facturation". Coefficient de pondération 0,30. Ce critère est étudié à partir du prix moyen unitaire (en euros/hl Ht) offert par les candidats pour le carburéacteur "JET A1" sur les plates-formes sélectionnées par le SEA. Notation relative au prix de mise bord aéronef en euros/hl HT du carburéacteur "JET A1" proposé sur une sélection de plates-formes, attribuée sur 100 points ainsi calculée : (prix unitaire moyen offert par le moins disant X 100) / (Prix unitaire moyen offert par le candidat) le

mieux disant obtenant la note de 100. A cette note sur 100 sera ensuite appliqué le coefficient de pondération de 0,30.

6. Lot no 2 "Reste du Monde hors métropole" critère "qualité de service" - coefficient de pondération : 0,10. Ce critère est évalué à partir des sous-critères suivants : - Présence ou non d'un interlocuteur dédié 24h/24 (30 points) ; - préavis nécessaire avant mise bord (30 points) ; - existence d'un système de gestion en ligne et fonctionnalités proposées (20 points) ; - durée de validité des cartes (15 points) ; - délai de fourniture des cartes initial ou renouvellement (5 points). Une note est attribuée à chacun des sous-critères, le mieux disant sur chaque sous-critère obtenant le maximum de points. Le cumul des points des sous-critères donne une note sur 100, à laquelle sera ensuite appliqué le coefficient de pondération de 0,10. Le cumul des notes des critères "présence logistique", "prix moyens de facturation" et "qualité de service", donne une note finale sur 100, le classement des candidats s'effectuant sur cette note finale, par ordre décroissant des notes.

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2014-002-DCSEA

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Other previous publications

Notice number in the OJ S: [2010/S 80-119597](#) of 24.4.2010

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

11.3.2014 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published: 2018

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Les dossiers de consultation peuvent être obtenus gratuitement par correspondance à l'adresse postale suivante : direction centrale du service des essences des armées, 14 rue Saint-Dominique - 75700 Paris SP 07, ou retirés à l'adresse géographique suivante : direction centrale du service des essences des armées - Fort de Vanves, 27 boulevard de Stalingrad - 92240 Malakoff, ou téléchargés sur le portail d'achats du ministère de la défense (site internet : www.achats.defense.gouv.fr). Les renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus auprès de la section marchés et tarifs de la DCSEA - tél : +33 155588089/155588097 et d'ordre technique - tél : +33 155588148/155588147. Conformément à l'article 57 III du CMP, les renseignements complémentaires éventuels sont envoyés au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres. A cette fin, les opérateurs économiques feront donc parvenir leurs questions en temps utile, soit au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres. Il est à noter que le service des essences des armées portera à la connaissance de tous les candidats ayant retiré un dossier de consultation des entreprises, les éléments de réponse fournis. Le mode de transmission des candidatures et des offres choisi par le pouvoir adjudicateur est le dépôt papier ou électronique. Format des fichiers : Fichiers ".Doc", ".Odt", ".Ods", ".Odp", ".Xls", ".Pdf", ".Jpg", ".Ppt". L'Adresse du site pour déposer son pli est la suivante : <http://www.marches-publics.gouv.fr>.

Nota important : Afin d'assurer la sécurité de l'approvisionnement de ses clients et d'obtenir une couverture logistique optimale, le SEA, en application de l'article 77.1 du CMP, souhaite attribuer chacun des lots à quatre titulaires, en fonction des résultats de l'appel d'offres ouvert. Les lots du marché feront l'objet d'un classement pour les lots 1 "France Métropole" et 2 "Reste du Monde hors métropole" en fonction de la note finale obtenue au regard des critères d'attribution des lots.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 27.1.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris

Postal code: 75004

E-mail: greffe.ta.paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: 1) référé précontractuel (article L551-1 du Cja), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat.

2) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.421-1 et suivant du Cja) dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée.

3) Référé contractuel (article L.551-13 du Cja) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou, à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat).

4) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société tropic travaux signalisation, no 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de la conclusion du marché.

5) Recours indemnitaire (article R.421-1 et suivants du Cja), dans les 2 mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande

préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale. Le code de justice administrative (Cja) est consultable sur le site officiel "Legifrance-Le service public de la diffusion du droit" : www.legifrance.gouv.fr-direction des affaires juridiques/sous-direction du contentieux contractuel et domanial (Daj.Cx.") - 5, bis avenue de la Porte de Sèvres - 75509 Paris Cedex 15 - france - tél + 33 145524472/145526353

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

27.1.2014